

Conseil départemental de la Manche
Groupe de la Gauche Sociale et Écologiste (GSE 50)

Séance plénière du 4 juillet 2025

SOUTENIR L'OUVERTURE D'UNE ECOLE
DE MASSEURS-KINESITHERAPEUTES DANS LA MANCHE

Pierre-François LEJEUNE

Conseiller départemental, canton de Cherbourg-en-Cotentin 1
au nom du groupe

Monsieur le Président, cher.e.s Collègues,

Notre groupe Gauche sociale et écologiste salue pleinement l'initiative portée par cette délibération, qui répond à un enjeu majeur : la lutte contre la pénurie de masseurs-kinésithérapeutes dans notre département.

Nous ne pouvons que constater, avec inquiétude, la réalité des déserts médicaux et sanitaires dans la Manche, et en particulier la carence profonde en masseurs-kinésithérapeutes, qui représente une perte réelle d'accès aux soins pour nos concitoyens, notamment pour les personnes âgées, les patients post-opératoires, et les personnes en situation de handicap.

Selon les chiffres de la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) de la Manche, 45 000 patients sont sans médecin traitant dans le département, soit 9% de la population. 7 500 d'entre eux souffrent

d'affection longue durée, et devraient donc être suivis régulièrement, avec des besoins de renouvellement d'ordonnance tous les trois mois. Cette situation illustre pleinement l'ampleur de la crise sanitaire locale

Soutenir l'ouverture d'une école de kinésithérapie à Saint-Lô est donc une mesure nécessaire et bienvenue, car la formation locale est un levier incontournable pour attirer et retenir ces professionnels sur notre territoire.

Cela dit, nous notons que la délibération vise à acter « un soutien moral et technique » à ce projet essentiel. Si ce soutien est indispensable, il reste limité dans son engagement. Nous regrettons qu'il ne s'accompagne pas, à ce stade, d'une politique départementale plus affirmée.

Face à l'ampleur des besoins et à l'urgence de la situation, il est indispensable que le Département aille au-delà du simple appui symbolique pour devenir un véritable acteur moteur, capable d'accompagner concrètement ce projet et d'autres initiatives pour la santé.

La loi « 3DS » confère aux départements une mission importante, celle d'être à l'initiative, de fédérer, de financer et d'accompagner des projets de santé au plus près des besoins de leurs territoires. Or, depuis le début du mandat, nous constatons avec regret que la majorité départementale refuse de faire du Département le chef de file en matière de santé, ce qui freine une réelle dynamique d'amélioration des conditions d'accès aux soins.

Notre groupe Gauche sociale et écologiste revendique donc une politique volontariste, avec la mise en place de centres départementaux de santé, où des médecins salariés par le Département pourraient garantir un accès équitable aux soins. Nous proposons également la création d'une mutuelle départementale pour renforcer la protection sociale de tous les Manchois.

Aujourd'hui, nous saluons l'engagement de notre collectivité pour ce projet d'école de kinésithérapie, et nous lui apportons tout notre soutien. Cependant, nous invitons la majorité à aller plus loin, à prendre ses responsabilités, et à mettre la santé au cœur de ses priorités, avec des moyens et une stratégie claire, afin que la santé devienne une priorité départementale à la hauteur des besoins de nos concitoyens, conformément aux possibilités offertes par la loi et aux attentes des habitants.

Le défi est immense, mais ensemble, avec détermination et solidarité, nous pouvons construire un avenir où la santé ne sera plus un frein, mais une chance pour tous dans la Manche.

Je vous remercie.

★ ★

★